

TARIFS

- **Adhésion** à Familles Rurales de Plouguerneau pour l'année 2022 : **34.50 €**.
- **Taux de commission** appliqués aux chèques ANCV : **2.50 %** ; aux chèques CESU : **3.00%**.

accueils	Périscolaire ----- Péricentre	Quotient familial	Demi-heure	Goûter (périscolaire)
		≤ 400	0.50 €	gratuit
401 à 650	0,50 €	gratuit		
651 à 800	0,95 €	0.99 €		
801 à 1000	1,06 €	0.99 €		
1001 à 1500	1,08 €	0.99 €		
1501 à 1700	1,09 €	0.99 €		
1701 à 2000	1,10 €	0.99 €		
>2000 ou sans QF	1,11 €	0.99 €		

Mercredis vacances	Quotient familial	Journée	Matin ou Après-midi	Repas	Sortie
	≤ 400	3,10 €	2,10 €	1,90 €	gratuit
401 à 650	5,10 €	2,10 €	1,90 €	gratuit	
651 à 800	5.10 €	2.92 €	2,90 €	1.20 €	
801 à 1000	9,46 €	7,26 €	3,50 €	2,20 €	
1001 à 1500	12,71 €	9,42 €	3,90 €	4,20 €	
1501 à 1700	14,16 €	10,72 €	3,90 €	4,20 €	
1701 à 2000	14,40 €	10,80 €	3,90 €	4,20 €	
>2000 ou sans QF	14,51 €	10,89 €	3,90 €	4,20 €	

Rappel :

La facturation en périscolaire ou péricentre s'effectue par tranche de ½h. Toute ½ h commencée est due.
Pénalités de retard de **3.00 €** par enfant et par ¼ h appliquées après 19h en périscolaire ou en centre de loisirs.